FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 437
Moto-Club — Ride on
N° d'affiliation — 2328
Date — 6/10/19
Lieu — Chanterac
Organisateur technique - Rousseau Grégory
E-mail — rideonmx@hotmail.fr
Téléphone — 0632670706

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Chaumond Bernard	Licence : 01309
Président du Jury ou Arbitre*	Bourrier Philippe	Licence : 067698
Membre du Jury	Martine Alain	Licence : 139633
Membre du Jury	Chalret Jaques	Licence : 006228
Commissaire technique responsable	Marchive Thierry	Licence : 078953
Responsable du chronométrage	Vignolle Catherine	Licence : 169943

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Kids Démo	6	12	150 et -	pas de chrono/inscription Gratu
champ lmna 50/65	7	12	65cc et -	Chrono 6€/ engagement 30€
champ lmna 85cc	9	15	85cc	Chrono 6€/ engagement 30€
champ lmna 125cc	13	MAX	125/150cc	Chrono 6€/ engagement 40€
champ MX1/2 sud	15	MAX	125cc et plus	Chrono 6€/ engagement 40€
open Ride on	13	MAX	125cc et plus	Chrono 6€/ engagement 40€

Engagement :
Site Internet ---- engage-sports.com
Contact ---------- MC Rideon
Téléphone ------ 0632670706 E-mail--- rideonmx@hotmail.fr

Chronométrage :
Location de transpondeur : ■ oui ☐ non
Tarif :
Caution :

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☐ NON ☒ OUI (*70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical .... Mr Lépine
Nombre de secouristes 6
Hôpital le plus proche ..... Périgueux
Nombre d'ambulance(s) 2
Temps de trajet (en min) 40

Article 7 Le site de pratique

Accès :
Nom du site ..... Circuit Ride on
Adresse ..... cerigeol 24190 chanterac

Capacité Moto :
Pendant les essais : 44
En manche : 44

Capacité Quad/Side-car :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

Caractéristiques :
Longueur du circuit 1500
Largeur minimum de la piste 6
Largeur de la grille 32
Longueur de la ligne droite de départ 90
Nombre d'OCP* 18
**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

N° 17

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 10/07/19	Date 14 février 2019	Date : 20/02/2019
		Numéro : 19/0165

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine - 35 - FFM

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

RIDE ON MOTOCROSS SCHOOL www.rideonmx.com